

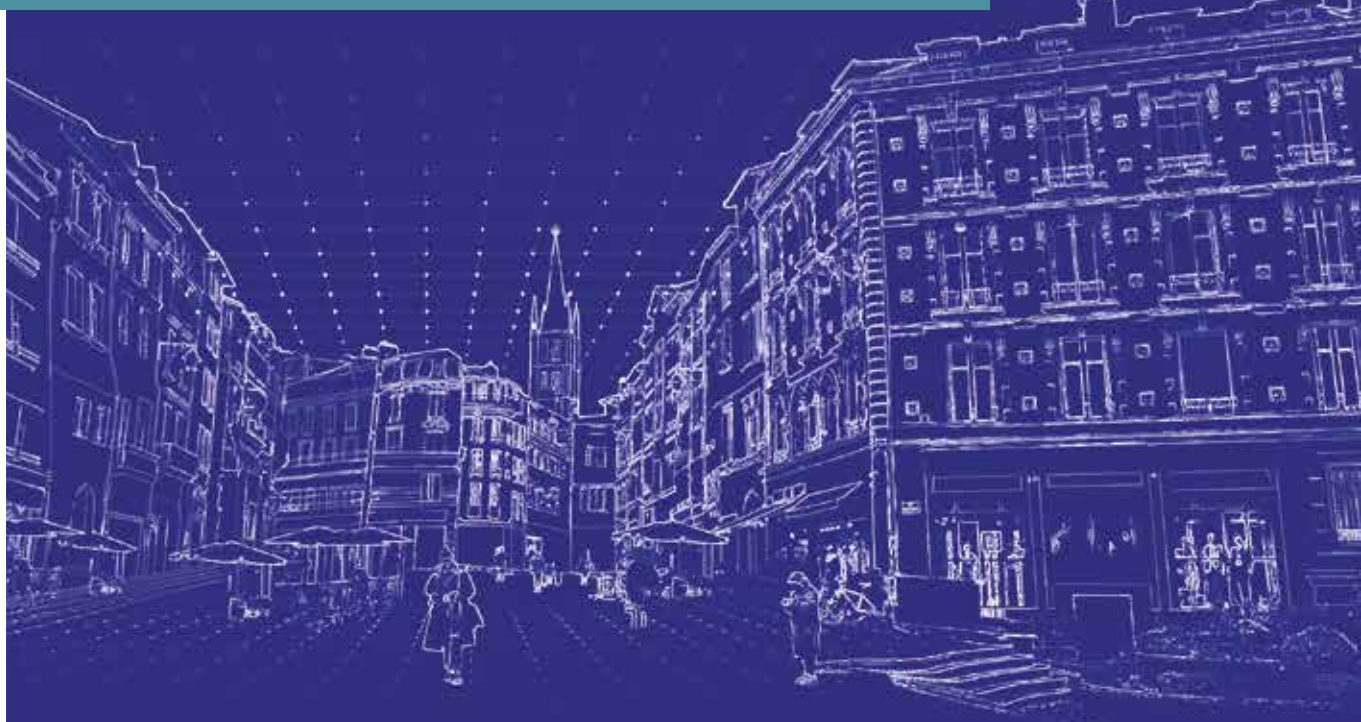
DOSSIER DE LA CONCERTATION

DU 15 DÉCEMBRE 2023 AU 31 JANVIER 2024

RÉAMÉNAGEMENT  
**PLACE DES BANCS**  
PLACE DU POIDS PUBLIC / RUES LANSECOT  
DES HALLES / ELIE BERTHET  
**À LIMOGES**

**RÉUNION  
PUBLIQUE**  
**22 JANVIER  
2024**  
**À 18 H 30**

SALLE LOUIS  
LONGEQUEUE  
Mairie de Limoges



[concertation-placedesbancs@limoges-metropole.fr](mailto:concertation-placedesbancs@limoges-metropole.fr)  
[www.limoges.fr](http://www.limoges.fr)

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLE  
VOIRIE



# LE CONTEXTE

La Place des Bancs est un lieu emblématique du centre-ville et se trouve au cœur du quartier historique de la Boucherie, un lieu symbolique de la culture et du patrimoine de Limoges.

La place est située dans le secteur piétonnier et se trouve à l'intersection de deux voies principales de l'hypercentre, ce qui en fait un endroit idéal pour les activités commerciales.

La configuration actuelle de la Place des Bancs, mariant les activités commerciales du marché de plein air et les terrasses des établissements de restauration, forme un espace de déambulation animé.

## CONCERTATION PUBLIQUE

Ce projet de réaménagement, situé sur la commune de Limoges, est actuellement soumis à la concertation préalable au titre de l'article L300-2 du Code de l'urbanisme.

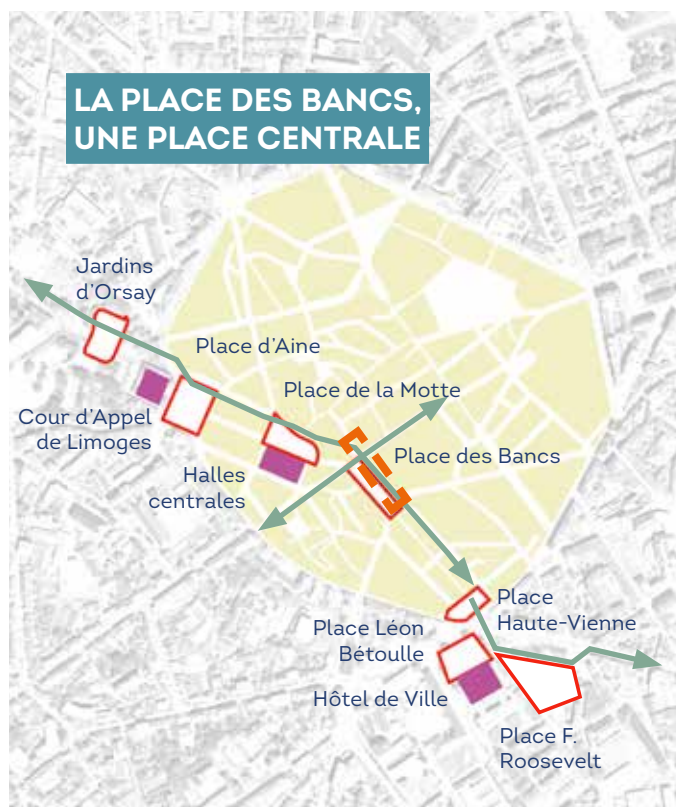
L'objet de la concertation, conformément à l'article L300-2 du Code de l'urbanisme, est de **définir ensemble le projet d'aménagement de ce secteur en fonction de ses objectifs et de ses enjeux.**

Limoges Métropole souhaite, par cette concertation, recueillir les doléances du public pour élaborer le projet en fonction des remarques des riverains, des usagers, des professionnels du secteur, des associations... Celles-ci seront prises en compte dès lors qu'elles serviront l'intérêt général.

La présence des véhicules aux portes de la zone piétonne est très marquée dans ce périmètre. Il en résulte un espace fragmenté, très peu végétalisé, utilisé principalement comme un lieu de transit alors qu'il pourrait offrir un environnement propice à la détente.

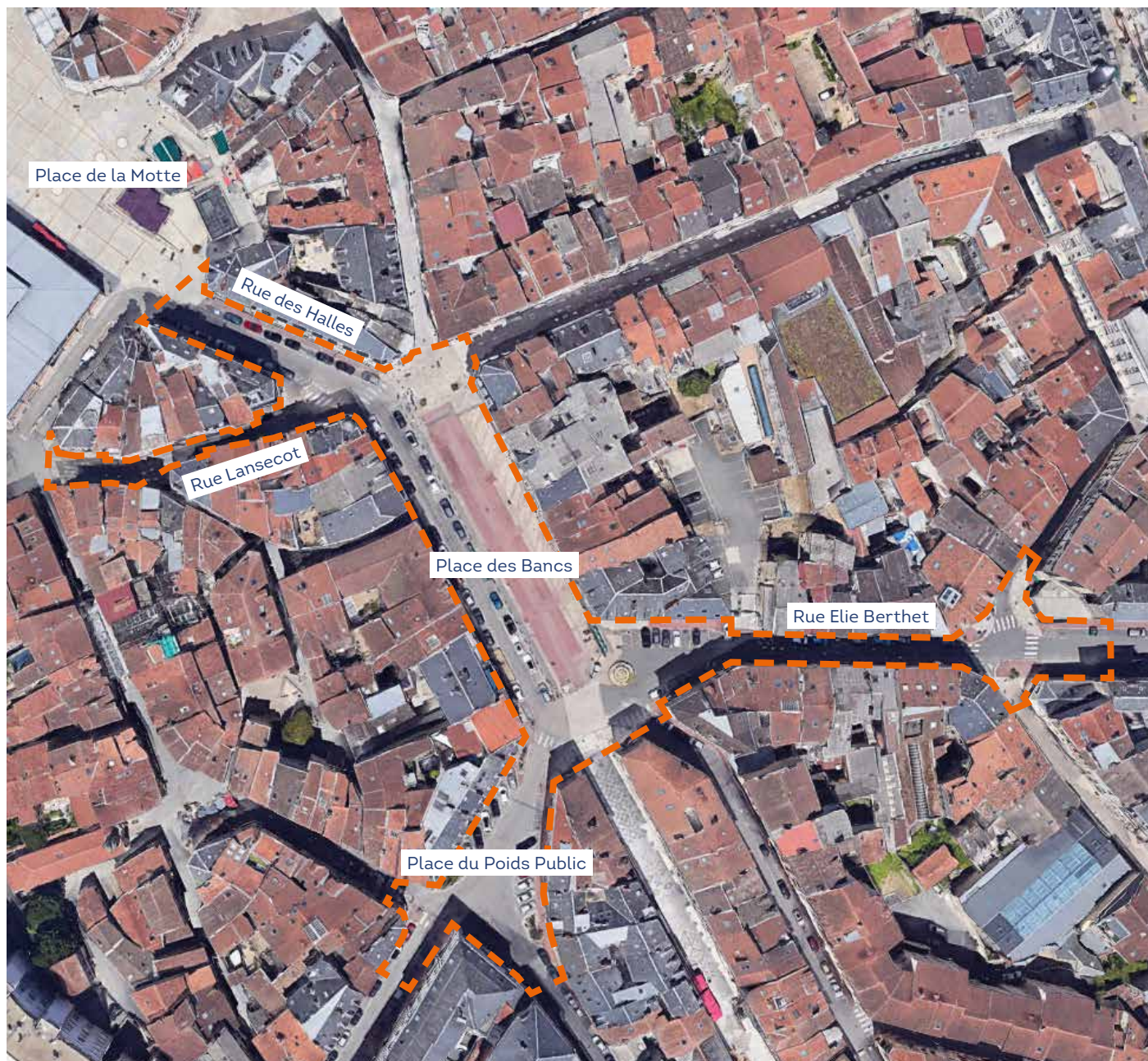
**La requalification du secteur de la Place des Bancs est un projet ambitieux visant à revaloriser et requalifier cette zone en espace piétonnier.**

**LA CONCERTATION SE DÉROULERA  
DU 15 DÉCEMBRE 2023 AU 31 JANVIER 2024.**



# LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

Le projet de réaménagement s'étend sur une surface de 6 628 m<sup>2</sup> et comprend la place des Bancs et ses rues adjacentes (rues des Halles, Lansecot, Elie Berthet ainsi que la place du Poids Public).



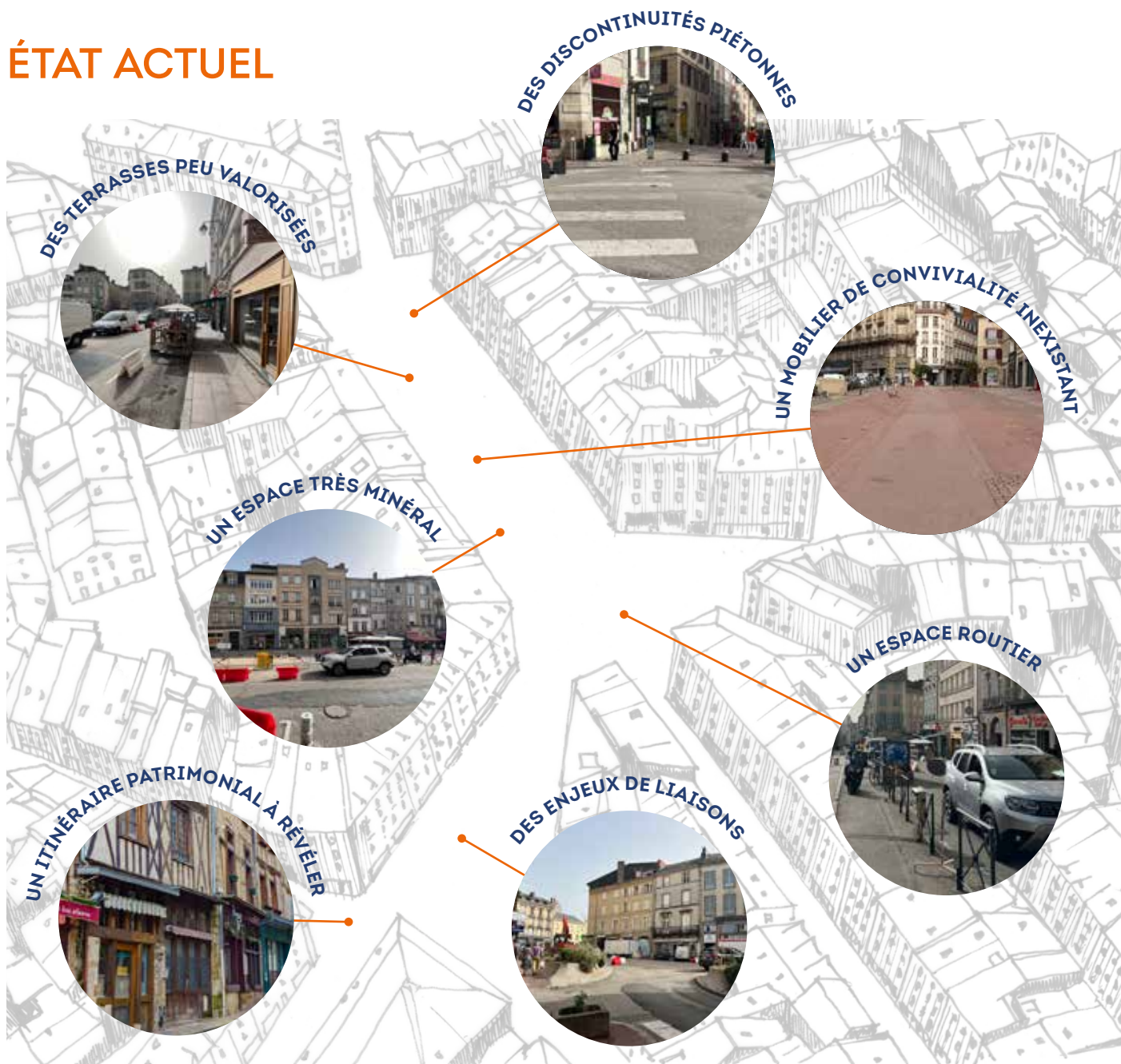
LA PLACE DES BANCS EN 1910



LA PLACE DES BANCS VERS 1920



## ÉTAT ACTUEL



# LES OBJECTIFS

Limoges Métropole et la Ville de Limoges souhaitent mettre en œuvre des travaux de réaménagement de la place des Bancs et de ses rues adjacentes.

Un diagnostic préalable réalisé par Limoges Métropole a permis d'identifier les points faibles à corriger, tels que :



- De grandes emprises dédiées à la voiture.
- Des discontinuités piétonnes.
- Une faible présence végétale.
- Des problèmes de cohabitations spatiales entre marché de plein air et terrasses.
- Des entrées de quartier (Boucherie) qui manquent de visibilité.
- Un mobilier de détente inexistant.

A contrario, de nombreux atouts à conforter ont également été identifiés :



- Une richesse patrimoniale, historique et culturelle indéniable.
- Une valeur historique forte ancrée dans la mémoire collective
- Une situation stratégique en cœur du centre-ville.
- Une animation commerciale.

Le projet devra répondre aux enjeux urbains et patrimoniaux suivants :

- **Conforter la zone piétonne et commerçante du centre-ville.**
- **Offrir un espace d'attractivité et de repos stratégique et central.**
- **Prise en compte de l'ensemble des usagers et renforcement de la place des mobilités douces.**
- **Introduire le végétal dans ce secteur très minéral et s'adapter au changement climatique.**
- **Révéler les entrées du quartier de la Boucherie.**
- **Inscrire la place des Bancs dans le « réseau » de places du centre-ville.**

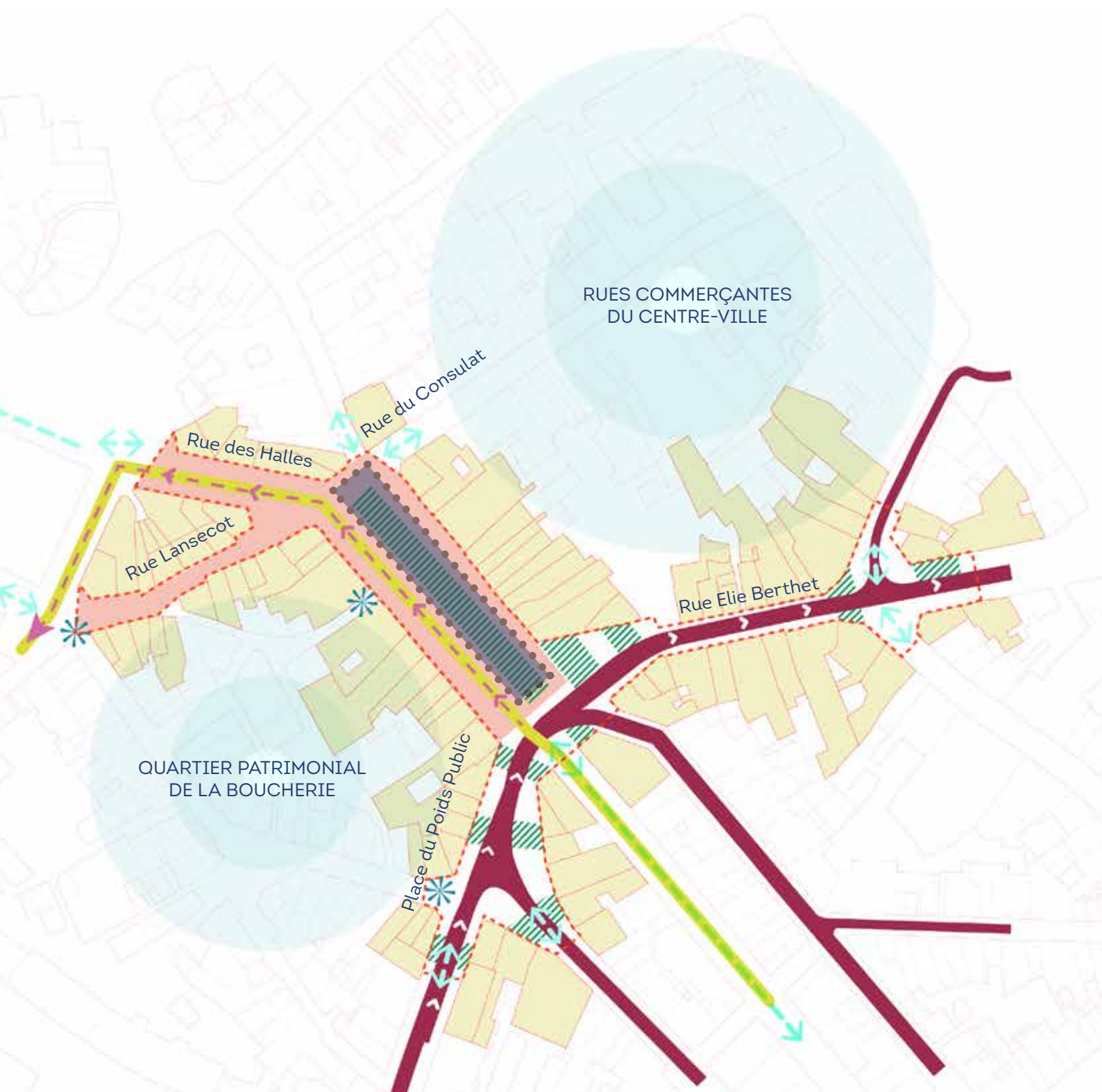
# LE PROJET

Dans le cadre des études préliminaires, des orientations d'aménagement ont été formalisées pour répondre aux enjeux identifiés. Des pistes d'aménagement se dégagent de ces réflexions :







- **La création d'une zone piétonne** liant la place des Bancs aux itinéraires piétons existants.
- **Accueillir les activités commerciales et festives** en optimisant l'emprise des espaces de terrasses tout en confortant l'emplacement du marché de plein air.
- **La plantation** d'alignements d'arbres sur la place ainsi que sur ses rues adjacentes.
- **L'élargissement des trottoirs et le traitement de la rue Elie Berthet et de la place du Poids Public** comme espace de rencontre.
- **Reporter le stationnement immédiat** vers l'ensemble des parkings périphériques sous-utilisés.

## QU'EST-CE QU'UNE AIRE PIÉTONNE ?

D'après l'article R 110-2 du Code de la route, une aire piétonne est une section ou ensemble de sections de voies en agglomération, hors routes à grande circulation, constituant une zone affectée à la circulation des piétons de façon temporaire ou permanente. Dans cette zone, sous réserve des dispositions des articles R. 412-43-1 et R. 431-9, seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.



LÉGENDE

-  Zone piétonne
-  Liaison à renforcer
-  Itinéraire navette électrique
-  Zone de rencontre
-  Accès desserte uniquement
-  Entrée de quartier à mettre en valeur
-  Plantations potentielles
-  Marché de plein air

# LA CONDUITE DU PROJET :

## les acteurs, le planning et les coûts prévisionnels

### Les acteurs

**Ce projet est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole.**

La Ville de Limoges a délégué à Limoges Métropole sa compétence éclairage public.

S'inscrivant dans un secteur à forts enjeux patrimoniaux, culturels, touristiques et d'activités, un travail en étroite collaboration avec la Ville de Limoges et l'ensemble des partenaires sera mené pour organiser au mieux des études de conception à la réalisation des travaux.

### Le planning prévisionnel

#### **CONCERTATION :**

Du 15 décembre 2023  
au 31 janvier 2024

Réunion publique le 22 janvier 2024  
à 18 h 30

#### **ÉTUDES DE CONCEPTION :**

4<sup>e</sup> trimestre 2023  
> 2<sup>e</sup> trimestre 2024

#### **RÉALISATION DES TRAVAUX :**

Fin 2024 à fin 2026  
*(susceptible d'évoluer en fonction des exigences en matière d'archéologie préventive et des modalités de réalisation des travaux).*

### Les coûts prévisionnels

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour le réaménagement de la place des Bancs et de ses rues adjacentes est estimée à 3 600 000 €HT.



LIMOGES MÉTROPOLÉ  
VOIRIE

19 rue Bernard Palissy - CS 10 001

87 031 LIMOGES CEDEX 1

05 55 45 79 00

[concertation-placedesbancs@limoges-metropole.fr](mailto:concertation-placedesbancs@limoges-metropole.fr)

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

